

# Honeywell

## SYSTÈMES DE GESTION TECHNIQUE DE BÂTIMENT

### POLITIQUE DE GARANTIE

Honeywell garantit les produits de ce catalogue (à l'exception des pièces désignées sur les listes de prix de Honeywell qui ne sont pas couvertes par la présente garantie) contre tout vice de fabrication ou de matériaux, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pour les périodes de garantie suivantes.

#### Soixante (60) mois à compter de la date d'installation ou d'achat comme indiqué

- Actionneurs à accouplement direct à 2 positions MS, MN et à action rapide; actionneurs à vanne rotative MVN, à partir de la date d'installation
- Vannes commerciales : Vannes à bille VBN et VBF, et vannes de commande indépendantes de la pression VRN, à partir de la date d'installation
- Économiseur JADE lorsqu'il est utilisé avec des capteurs et actionneurs Honeywell, à partir de la date d'installation
- Vannes papillon de la série VR (jusqu'à 12 po) à partir de la date d'achat
- Vannes papillon de la série VH (jusqu'à 5 po à 2 voies, jusqu'à 4 po à 3 voies) à partir de la date d'achat
- Actionneurs de la série MB (jusqu'à 1400 lb-po de couple) à partir de la date d'achat

#### Trente-six (36) mois à compter de la date d'expédition

- Variateurs de fréquence (VFD) et accessoires

#### Trente-six (36) mois à compter de la date d'installation

- Régulateurs LCBS Connect, modules muraux et passerelles LCBS

#### Vingt-quatre (24) mois à compter de la date d'installation ou d'achat, comme indiqué

- Modules muraux TR4X à partir de la date d'installation
- Vannes papillon de la série VR (14 po et plus) à partir de la date d'achat
- Vannes papillon de la série VH (6 po et plus, à 2 voies, 5 po et plus, à 3 voies) à partir de la date d'achat
- Actionneurs de la série MB (couple de 3540 lb-po et plus) à partir de la date d'achat

#### Dix-huit (18) mois à compter de la date d'expédition pour les produits sans licence et de la date de licence pour les produits sous licence

- Toute la marque WEBs (y compris les produits CIPer), sauf indication contraire (Les pièces de rechange de garantie seront garanties pour 90 jours ou le reste de la période de garantie initiale, selon la durée la plus longue)

#### Doze (12) mois à compter de la date d'expédition ou de l'installation, comme indiqué

- Régulateurs unitaires, y compris les modules d'e/s Spyder, Stryker et SYLK à partir de la date d'installation
- Accessoires de sécurité de l'automatisation du bâtiment à partir de la date d'expédition

#### La période de garantie pour tous les autres produits est de douze (12) mois à compter de la date d'installation

Si un produit est défectueux en raison d'un défaut de fabrication ou de matériaux, qu'il est retiré pendant la période de garantie applicable et qu'il est retourné à Honeywell conformément à la procédure décrite ci-dessous, Honeywell, à sa discrétion, réparera ou remplacera le produit ou créditera son prix d'achat, conformément à la procédure décrite ci-dessous. La présente garantie ne s'applique qu'aux personnes ou aux organisations qui achètent des produits dans ce catalogue à des fins de revente.

La garantie expresse ci-dessus constitue la totalité de la garantie d'Honeywell en ce qui concerne les produits de ce catalogue et REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE GARANTIE D'ADAPTATION À UN PARTICULIER. HONEYWELL NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

#### INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU DÉTAILLANT OU DE L'ENTREPRENEUR QUI EFFECTUE L'INSTALLATION OU L'ENTRETIEN

Lors du remplacement d'un produit Honeywell sous garantie, y compris les produits fournis sur un appareil de chauffage ou de climatisation d'origine, vous devriez vous tourner vers votre grossiste ou distributeur Honeywell pour un service de remplacement de produit rapide et efficace.

Aucune réclamation de garantie concernant le remplacement ou le crédit d'un produit ne sera honorée par Honeywell sans le formulaire d'autorisation de retour de marchandise (RMA) rempli ou un formulaire d'autorisation de retour manuel délivré par le service à la clientèle d'Honeywell. (Formulaire de référence 31-00196)

#### INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES GROSSISTES OU DISTRIBUTEURS

Ce qui suit s'appliquera au retour de tout produit à Honeywell en vertu de cette garantie (à l'exception des variateurs de fréquence (VFD) et des produits WEBs qui sont couverts par des politiques distinctes), comme indiqué ci-dessous :

- Les produits sont identifiés à l'aide d'un formulaire d'autorisation de retour de marchandises Honeywell (obtenu sur le site Web Customer.Honeywell.com).
- Le numéro de formulaire d'autorisation de retour de marchandise et l'étiquette de l'adresse de retour sont visibles sur l'extérieur du carton de retour. Assurez-vous qu'une copie du formulaire de RMA est incluse dans le carton de retour.
- Les produits sont emballés séparément des autres retours et protégés contre les dommages d'expédition.
- Une attestation de l'installateur ou du détaillant d'entretien indiquant que le produit

a été retiré en raison d'une défaillance durant la période de garantie applicable est incluse.

- Les produits sont reçus frais de port acquittés à l'installation indiquée sur le bordereau d'expédition ou de livraison.
- De plus, après inspection par Honeywell, les produits sont jugés défectueux (fabrication ou matériaux) dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien

Les retours seront gérés conformément à l'une des deux procédures suivantes, comme indiqué par le client qui effectue le retour.

- PROCÉDURE DE CRÉDIT.** Honeywell émettra un crédit au prix net de grossiste le plus bas de Honeywell en vigueur au moment du retour (tel qu'il est indiqué sur la fiche de prix en vigueur d'Honeywell à ce moment) ou au montant réel de la facture si une copie de cette facture est jointe au bordereau d'expédition. Honeywell se réserve le droit de refuser cette option de crédit en cas d'abus de garantie.
- La procédure de remplacement de la garantie d'Honeywell doit être utilisée pour les commandes de pièces de remplacement d'urgence sous garantie. Le client ne sera pas crédité pour les articles qui ne satisfont pas aux critères de garantie décrits dans la présente politique. Veuillez renvoyer l'article défectueux à l'adresse indiquée sur le formulaire d'autorisation de retour. Tous les robinets à bille de commande VBN neufs et inutilisés DOIVENT être approuvés par votre représentant commercial Honeywell avant de pouvoir être retournés.

Les produits WEBs retournés doivent être traités par le service à la clientèle de WEBs. Le matériel défectueux sous garantie doit être retourné au centre de distribution Tridium Production & Distribution Center

(9898 Mayland Drive, Henrico, VA 23233). Les produits d'accès de sécurité doivent être préalablement autorisés par le service à la clientèle d'Honeywell.

Tous les variateurs de fréquence retournés sous garantie doivent être traités par le personnel de la ligne d'assistance des composants commerciaux (1-888-516-9347, option 4) et le coordonnateur du programme de réparation et de garantie des variateurs de fréquence (coordonnateur VFD). Tous les variateurs de fréquence retournés sous garantie doivent avoir préalablement obtenu une autorisation du service à la clientèle d'Honeywell et doivent être retournés au centre de service VFD Honeywell spécifié

La garantie ne sera pas honorée si :

- Le produit est endommagé ou manque les pièces ou accessoires, y compris les piles
- Le produit présente des preuves d'un mauvais usage sur le terrain

La disposition finale de toute réclamation de garantie sera déterminée uniquement par Honeywell. Si l'inspection d'Honeywell ne révèle aucun défaut couvert par la garantie, le produit sera retourné ou mis au rebut selon les instructions du client et les frais de service réguliers d'Honeywell s'appliqueront. Les produits retournés au client peuvent être envoyés aux frais du client.

Si vous avez des questions relatives au retour de produits à Honeywell, communiquez avec votre représentant du service à la clientèle :

Honeywell International Inc.  
Customer Care Suite HBT  
1985 Douglas Drive  
Golden Valley, MN 55422  
1-800-475-7515

#### MESSAGE SPÉCIAL À L'INTENTION DES UTILISATEURS INDUSTRIELS ET DES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES

Nous vous remercions d'utiliser les produits Honeywell. En tant qu'utilisateur, lorsque vous achetez un produit Honeywell à partir de ce catalogue, vous devez vous attendre à recevoir un produit performant qui, s'il fait défaut, doit être remplacé par l'installateur. Normalement, vous aurez acheté un produit Honeywell dans les circonstances suivantes :

- Pour moderniser ou rénover votre système de commande commercial ou industriel existant.
- Vous avez acheté un système de chauffage, de climatisation, de purificateur d'air commercial ou industriel ou de l'équipement d'humidification fourni avec les commandes ou les composants Honeywell (consultez le

manuel du propriétaire fourni avec l'équipement).

- Une commande de votre équipement de chauffage ou de climatisation commercial ou industriel a fait défaut sur votre système existant et elle est remplacée par un produit Honeywell TRADELINE.

À quelques exceptions près, vous recourez aux services d'un détaillant ou d'un entrepreneur en plomberie, chauffage ou climatisation compétent pour les travaux de pose ou de remplacement.

Bien que notre garantie ne s'applique pas à vous, Honeywell fournit une garantie à votre fournisseur.

Votre fournisseur peut compter sur son grossiste ou distributeur Honeywell local ou sur Honeywell pour le remplacer rapidement

Si vous avez des questions, si vous avez besoin d'autres renseignements ou si vous voulez nous donner vos commentaires sur les produits et services Honeywell, veuillez écrire ou appeler :

Honeywell International Inc.  
Customer Care Suite HBT  
1985 Douglas Drive  
Golden Valley, MN 55422  
1-800-475-7515

Ou visitez-nous en ligne sur [www.customer.honeywell.com](http://www.customer.honeywell.com) pour obtenir la liste des distributeurs locaux Honeywell.